

des Colonies, qu'il avoit acceptée & dont on venoit lui demander le montant. Il prit cette Lettre de change des mains de celui qui la lui présentoit dans son cabinet, la déchira, la mangea, & se donna ensuite le coup qui l'étendit par terre. Ce qui étonne en ceci, c'est qu'il n'a pas été privé d'être enterré en terre sainte.

armemens.

Quoi qu'on arme toujours dans les Ports de la Monarchie, on veut à présent que ces armemens ne portent aucunement sur une rupture avec l'Angleterre, dont on veut conserver l'amitié, comme cette Puissance le fait de son côté avec la France. On travaille principalement dans le Port de Toulon à l'armement de douze Vaisseaux de guerre & de quatre Frégates. Deux de ces derniers Bâtimens qui avoient été envoyés à Tunis, en sont revenus; & la *Fleche*, l'une de ces Frégates, commandée par le Chevalier d'Oppede, qui y a apporté le paquet de la Cour, a desarmé tout de suite, après l'avoir remis à Mr. de Broues, qui commande l'*Athalante*. Comme Mr. de Broues a porté ce paquet au Bey, la Frégate a dû faire une quarantaine, après laquelle elle est rentrée à Toulon, où elle a aussi desarmé. La réponse dont il a été chargé, a été renvoyée à la Cour; mais on en ignore le contenu.

Mr de Chardon s'est embarqué à Toulon pour la Corse. Le Marquis d'Arcambal passe à la Bastie, où doit s'embarquer la Légion Corse; le Régiment de Rouergue, dont il étoit Colonel, a été donné au Chevalier de Cultine. Mr. de Bourcet, Maréchal de Camp & frere du Lieutenant-Général, se rendra aussi dans cette Ile en qualité de Directeur du Génie: il jouira de 24 mille livres d'appointemens, outre ceux qu'il avoit